

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 7 octobre 2019, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie
 M. le conseiller Jacques Bédard
 Mme la conseillère Isabelle Bérubé
 M. le conseiller Joël Boucher
 Mme la conseillère Louise Dion
 M. le conseiller Vincent Fortier
 M. le conseiller Ludovic Grisé Farand

Est absente : Mme la conseillère Caroline Cossette

Sont également présents, le directeur général, M. Sylvain Brouillette, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

191007-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Ludovic Grisé Farand, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Vincent Fortier se joint aux délibérations à 19 h 01.

191007-2 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE POUR L'ANNÉE 2019 - SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 adopté lors de sa séance du 3 décembre 2018 en y reportant la séance du lundi 21 octobre 2019 au lendemain, 22 octobre 2019, à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de cette période, une question a porté sur la possibilité de poser des questions en ligne lors de la séance du 22 octobre 2019.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 19 h 02.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant